

**Edito : Il faut aller de l'avant !**

A présent il faut aller de l'avant, il est impératif que l'économie polynésienne sorte au plus vite de la situation dolente qui l'affecte depuis trop longtemps.

A ce titre et pour que la relance de l'économie se fasse sans perte de temps, les chefs d'entreprises insistent pour que le projet de contrats de projets Etat -

Polynésie française initié en juillet 2007 soit rapidement mis en oeuvre. Rappelons que la version initiale de ce projet porte sur quatre grands thèmes prioritaires : dynamiser la production de logements sociaux, améliorer la couverture sa-

nitaire territoriale, engager en collaboration avec les communes des équipements structurants dans les

domaines de l'environnement et de la sécurité des populations, donner plus d'efficacité au système universitaire. Au-delà de la volonté forte de voir se normaliser les relations avec l'Etat, la concrétisation de ce partenariat ouvrira à nouveau la perspective que d'autres projets tout aussi prioritaires fassent l'objet d'un futur contrat de développement pour l'élaboration duquel une plus large concertation devra être établie.

La Polynésie française a besoin d'un programme de développement économique et social d'envergure : le CEPF l'appelle de ses vœux et souhaite participer à son élaboration.

Par ailleurs et afin d'accélérer leur réalisation, la cellule de suivi des grands projets pourrait être réactivée, cette structure ayant fourni la preuve de sa compétence et de son intérêt.

Autre volonté d'aller de l'avant, le CEPF apprécie la rapidité et le courage avec lesquels le gouvernement a pris la décision de reporter l'application du relèvement des allocations familiales et du minimum vieillesse dès lors que ceux-ci n'avaient aucune assurance de financement et n'avaient fait l'objet d'aucune concertation préalable. Une décision qui se singularise par

sa célérité alors qu'il aura fallu près de trois mois pour prendre les arrêtés d'extension des avenants relatifs

**La Polynésie française a besoin d'un programme de développement économique et social d'envergure**

aux salaires minima conventionnels décidés en février 2008.

Néanmoins, le CEPF redoute que cet élan porteur d'espoir d'une relance tant attendue de l'économie et par voie de conséquence, d'une visibilité retrouvée sur l'avenir, s'érode si des solutions ne sont pas rapidement trouvées à la crise que subit le tourisme, secteur moteur de l'économie polynésienne. A ce titre, le CEPF insiste sur l'urgence qu'une réflexion en profondeur soit menée et qu'elle débouche sur des décisions pertinentes.

**Bruno BELLANGER**  
Président

## ACTUALITES LOCALES ET NATIONALES

## Tourisme

Selon l'ISPF et par comparaison avec la même période de l'année 2007, 44 696 touristes ont séjourné en Polynésie au cours du premier trimestre 2008, un score en recul de -9,4%. Si la fréquentation des croisiéristes ressort comme la plus importante de ces 6 dernières années, à l'opposé le tourisme terrestre accuse une baisse de -17,8%, le plus bas niveau enregistré au cours des 8 dernières années.

Le coefficient moyen de remplissage des hôtels internationaux s'est établi à seulement 47,3% au mois de mars 2008. Une situation que les membres du Conseil des Professionnels de l'Hôtellerie (CPH) jugent très inquiétante d'autant plus que les perspectives d'un renversement de tendance au cours des prochains mois apparaissent très pessimistes.

## Environnement

L'accès à la zone industrielle de la Punaruu a été bloqué dans la matinée du samedi 26 avril 2008 par les membres et les sympathisants de l'association de protection de cette vallée. Ils entendaient attirer l'attention des pouvoirs publics sur les différentes formes de pollution qui affectent ce site et ont souhaité que les représentants de la Mairie de Punaauia, du Pays, de l'Etat, des industriels et de la population se réunissent rapidement afin de trouver des solutions à ce problème. A défaut, ils envisageraient de durcir leur mouvement.

*Commentaires : Les industriels s'associent et soutiennent l'action de l'association pour la protection de la vallée de la Punaruu. Ils appellent à la mobilisation toutes les entreprises qui y sont implantées afin d'encourager les pouvoirs publics à mettre en place les structures qui font défaut aujourd'hui et à trouver des solutions durables pour la préservation de ce site. En matière de protection de l'environnement les industriels rappellent également avoir accueilli très favorablement l'idée d'une refonte du code de l'environnement initiée à la fin de l'année 2007. Aussi, ils*

*invitent le ministre en charge de l'Environnement à s'attacher à ce dossier afin que soient rapidement mises aux normes les zones industrielles existantes.*

## Sécurité routière

Sous l'égide de plusieurs partenaires dont le Pays, la Gendarmerie Nationale, les auto-écoles, les assurances, TOTAL Polynésie et des commerçants membres de la Fédération Générale du Commerce (FGC), l'opération « Halte à la prise de risques » est à nouveau lancée pour 2008. Cette opération initiée en 2005 et qui a pour objectifs de lutter et de réduire au maximum le nombre des accidents et des victimes sur les routes, a rassemblé et sensibilisé beaucoup de jeunes aux stages de formations organisés à cet effet dont 900 pour la seule année 2007. Jusqu'alors limitée aux îles de Tahiti et de Raiatea, elle est étendue cette année à Bora Bora. Les jeunes demeurent le public visé par cette opération. Ils pourront cette année encore bénéficier de formations gratuites au permis de conduire et se verront récompensés par divers cadeaux et remises offerts par les commerçants partenaires membres de la FGC. Par ailleurs, une vaste campagne d'affichage et de distribution de tracts et dépliants sera réalisée en amont dans les établissements scolaires et au travers des différents médias.

Pour plus de détails, surfez sur le site de la FGC: [www.fgc.pf](http://www.fgc.pf)

## GSMA

Le Groupement du Service Militaire Adapté (GSMA) de Polynésie française a ouvert ses portes au public le 12 avril 2008 afin de présenter les nombreuses formations qu'il dispense. Issu du détachement autonome du service militaire adapté des îles Marquises créé en 1989, c'est une unité atypique du fait de son éclatement géographique sur quatre sites différents : Tahiti, Hiva Oa aux Marquises, Hao dans l'archipel des Tuamotu-Gambier et à Tubuai dans les Australes. Malgré la professionnalisation des armées, le SMA a gardé

son nom initial et les appelés ont été progressivement remplacés par des volontaires. Ainsi, chaque année ce sont près de 200 jeunes polynésiens âgés de 18 à 25 ans et pour beaucoup en situation d'échec scolaire, qui s'inscrivent pour suivre l'une des formations proposées dans les secteurs du bâtiment, de la restauration, de la sécurité, de la mer et de l'agriculture. Une discipline militaire et une formation professionnelle de qualité expliquent la réussite du SMA qui compte un taux d'insertion de 85%, 8 jeunes sur 10 trouvant un travail à l'issue de leur cycle de formation de dix mois. Pour en savoir plus : [gsma@mail.pf](mailto:gsma@mail.pf), [www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/services/sma](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/services/sma)

*Commentaires : Le CEPF et les entreprises adhérentes à la CSEBTP se positionnent en partenaires du GSMA. Les formations adaptées et diversifiées qu'il dispense sont à même d'intéresser les entreprises et de contribuer à l'insertion de jeunes sortant du système scolaire sans formation.*

## MEDEF

« Benchmarking c'est la santé ! », tel est le nouveau slogan du MEDEF. Benchmarking, un mot que les dictionnaires n'ont pas encore intégré dans leurs colonnes, aussi sachez que c'est un mot d'origine anglo-saxonne qui désigne en français l'action de comparer, d'étalonner, de mesurer, d'évaluer des critères quantitatifs mais aussi qualitatifs, dans le temps et dans l'espace, pour s'améliorer.

Ainsi, benchmarking consiste à manager une organisation sur la voie de l'excellence par une démarche systématique visant à « étalonner » d'une manière permanente et récurrente:

- les pratiques d'organisation et de fonctionnement,
- la gestion des ressources (humaines, financières, ...),
- et plus globalement l'ensemble des pratiques de management.

En clair : acceptons d'abandonner les idées reçues, adoptons un nouveau regard : benchmarkons !

## DANS LE MONDE DU TRAVAIL

**Entrave**

Lorsqu'elle est demandée par la majorité de ses membres, le chef d'établissement a l'obligation d'organiser, en dehors de la réunion mensuelle ordinaire, une réunion supplémentaire du comité d'entreprise avec un ordre du jour spécial. A défaut, le délit d'entrave au fonctionnement du CE est caractérisé.

Cass. crim., 11 mars 2008, n°07-80.169 D

**Subordination**

Le lien de subordination est caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements. L'existence d'une relation de travail ne dépend ni de la volonté exprimée par les parties ni de la dénomination qu'elles ont donnée à leur convention, mais des conditions de fait dans lesquelles est exercée l'activité des travailleurs. En l'occurrence, la

condition suspensive à l'embauche de l'intéressé comportait une mission à exécuter sous le contrôle hiérarchique de deux salariés de la société mère, ce dont il résultait l'existence d'un lien de subordination entre l'intéressé et cette société.

Cass. soc., 19 mars 2008, n°06-46.102 D

**Sécurité**

L'employeur est tenu à l'égard de son personnel, d'une obligation de sécurité de résultat qui lui impose de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs. Il lui est interdit, dans l'exercice de son pouvoir de direction, de prendre des mesures qui auraient pour objet ou pour effet de compromettre la santé et la sécurité des salariés. En l'espèce, la nouvelle organisation mise en place par l'employeur réduisait le nombre de salariés assurant le service de jour et entraînant l'isolement du technicien chargé d'assurer seul la

surveillance et la maintenance de jour, en début de service et en fin de journée, ainsi que pendant la période estivale et à l'occasion des interventions, cet isolement augmentant les risques liés au travail dans la centrale. En outre, le dispositif d'assistance mis en place était insuffisant pour garantir la sécurité des salariés. Il en résulte que cette organisation était de nature à compromettre la santé et la sécurité des travailleurs concernés et que sa mise en œuvre devait en conséquence être suspendue.

Cass. soc., 5 mars 2008, n°06-45.888 P+B+R

**Vie professionnelle**

Le fait pour un salarié affecté en exécution de son contrat de travail à la conduite d'un véhicule automobile de se voir retirer son permis de conduire pour conduite en état d'ivresse, même commis en dehors de son temps de travail, se rattache à sa vie professionnelle. Le licenciement peut dès lors être justifié.

Cass. soc., 19 mars 2008, n°06-45.212 D

## LU DANS LE JOPF

**JOPF n° 16 du 17 avril 2008**

Par arrêté n°395 CM du 11 avril 2008. – Les dispositions de l'avenant du 12 janvier 2008 relatif aux salaires minima conventionnels pour l'année 2008 publiées au Journal Officiel de la Polynésie Française du 7 février 2008, sont rendues obligatoires pour tous les employeurs et les travailleurs du secteur d'activité des entreprises de stockage, de conditionnement et de distribution des hydrocarbures liquides de Polynésie Française.

Par arrêté n°396 CM du 11 avril 2008. – Les dispositions de l'avenant du 21 janvier 2008 relatif aux salaires minima conventionnels pour l'année 2008 publiées au Journal Officiel de la Polynésie Française du 7 février 2008, sont rendues obligatoires pour tous les employeurs et les travailleurs du secteur d'activité du gardiennage de la Polynésie Française.

Par arrêté n°397 CM du 11 avril 2008. – Les dispositions de l'avenant du 22 janvier 2008 relatif aux salaires minima conventionnels pour l'année 2008 publiées au Journal Officiel de la Polynésie Française du 7 février 2008, sont rendues obligatoires pour tous les employeurs et les travailleurs du secteur d'activité du nettoyage de Polynésie Française.

Par arrêté n°398 CM du 11 avril 2008. – Les dispositions de l'avenant du 24 janvier 2008 relatif aux salaires minima conventionnels pour l'année 2008 publiées au Journal Officiel de la Polynésie Française du 7 février 2008, sont rendues obligatoires pour tous les employeurs et les travailleurs du secteur d'activité du bâtiment et des travaux publics de Polynésie Française.

Par arrêté n°399 CM du 11 avril 2008. – Les dispositions de l'avenant du 21 janvier 2008 relatif aux salaires minima conventionnels pour l'année 2008 publiées au Journal Officiel de la Polynésie Française du 14 février 2008, sont rendues obligatoires pour tous les employeurs et les travailleurs du secteur d'activité du travail de l'imprimerie, de la presse et de la communication de Polynésie Française.

Par arrêté n°400 CM du 11 avril 2008. – Les dispositions de l'avenant du 14 janvier 2008 relatif aux salaires minima conventionnels pour l'année 2008 publiées au Journal Officiel de la Polynésie Française du 21 février 2008, sont rendues obligatoires pour tous les employeurs et les travailleurs du secteur d'activité de l'industrie hôtelière de Polynésie Française.

Par arrêté n°401 CM du 11 avril 2008. – Les dispositions de l'avenant du 4 février 2008 relatif aux salaires minima conventionnels pour l'année 2008 publiées au Journal Officiel de la Polynésie Française du 21 février 2008, sont rendues obligatoires pour tous les employeurs et les travailleurs du secteur d'activité de l'industrie de Polynésie Française.

## DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOI

**REF 21/08** : JF 39 ans, titulaire d'un BTS Commerce International et ayant plus de 10 ans d'exp. d'Assistante juridique et une exp. plus récente RH, recherche un emploi sur Tahiti de DRH ou Assistante RH. Bilingue anglais et ayant un très bon relationnel.

**REF 22/08** : JF 25 ans, diplômée d'un DEA de biologie végétale, assidue, dynamique et motivée, ouverte à toute proposition. Disponible de suite.

**REF 23/08** : JF 37 ans, sérieuse et rigoureuse ayant 10 ans d'expérience dans les domaines du secrétariat, recherche un poste dans ce secteur. Disponible de suite et très motivée

**REF 24/08** : JH 20ans, titulaire d'un diplôme Universitaire de Technicien de Gestion des PME (Mention), recherche un emploi dans le secteur administratif. Polyvalent, Dynamique et motivé. Disponible de suite.

**REF 25/08** : Jeune femme polyvalente et motivée, 22 ans, Bac Pro Commerce, ayant le sens de la communication et de l'organisation, recherche poste dans l'import export ou autre.

**REF 26/08** : 45 ans, cherche emploi de Secrétaire Administrative-Commerciale-Comptable. Maîtrise des logiciels CIEL COMPTA, SAGE-SAARI.

**REF 27/08** : Etudiante motivée et sérieuse, en 2<sup>ème</sup> année d'école de commerce, groupe Sup de Co France, recherche un stage de 9 à 12 mois dans le domaine de la vente, du marketing ou de la finance. Bon niveau d'anglais, excellente aisance relationnelle.

**REF 28/08** : Ingénieur en Chimie et Biologie de l'Eau cherche idéalement un poste de chargé d'études ou d'affaires. Expérience en labos privés et publics. Maîtrise informatique. Bilingue anglais. Connaissance des réglementations locales en eau potable essentiellement. Disponible de suite.

## DONNEES ECONOMIQUES

## EVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DU MOIS DE FEVRIER 2008 - BASE 100 DECEMBRE 2007

	2007					2008		Variations en %		
	Fev	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Sur 1 mois	Depuis le 1er janvier	Glisse. sur 12 mois
<b>Indice général</b>	97,67	98,71	98,96	99,30	100,00	99,51	99,60	0,1	-0,4	2,0
Produits Aliment. et boissons non alcool.	97,54	97,92	97,16	99,10	100,00	100,75	101,20	0,5	1,2	3,8
Boissons alcoolisées, tabac	96,90	100,93	100,96	100,60	100,00	100,47	100,59	0,1	0,6	3,8
Articles d'habillem. et articles chaussants	99,71	100,38	99,05	100,10	100,00	98,45	97,96	-0,5	-2,0	-1,8
Logement, eau, électricité, gaz	100,73	100,24	100,45	100,12	100,00	100,19	100,15	-	0,1	-0,6
Ameublement, équipement ménager	99,35	99,43	100,21	100,20	100,00	101,01	101,00	-	1,0	1,7
Santé	99,29	100,34	100,47	99,92	100,00	99,75	99,98	0,2	-	0,7
Transports	91,53	95,10	96,53	96,47	100,00	96,31	95,90	-0,4	-4,1	4,8
Communications	101,76	100,94	100,96	100,42	100,00	99,97	100,03	0,1	-	-1,7
Loisirs et culture	99,95	99,90	100,56	100,78	100,00	98,52	100,16	1,7	0,2	0,2
Enseignement, Education	98,24	100,50	100,76	100,36	100,00	100,00	100,00	-	-	1,8
Hôtellerie, cafés, restauration	98,59	100,24	100,55	100,23	100,00	100,60	100,38	-0,2	0,4	1,8
Autres biens et services	99,70	99,99	100,48	100,43	100,00	100,11	100,00	-0,1	-	0,3

Source ISPF — Indice des prix à la consommation, nomenclature COICOP

## Le taux d'intérêt légal est à 3,99 % ( JORF du 23/02/2008)

Valeur du S.M.I.G pour compter du 01/01/08 : mensuel : 140 000 F CFP (pour 169 heures) - horaire : 828,40 F CFP

Arrêté N°1800 CM du 21 décembre 2007 - JOPF n° 56 NS du 26 décembre 2007.

**Conseil des Entreprises  
de Polynésie française**

Immeuble FARNHAM 1er étage - rue CLAPPIER - BP 972 - 98 713 PAPEETE

Tél : 54 10 40 - Fax : 42 32 37 - Adresse Email : cepf@cepf.pf - site Web : www.cepf.pf

Bimensuelle, la « Lettre des Employeurs » est réalisée par le comité de rédaction du CONSEIL DES ENTREPRISES de Polynésie française. Elle est éditée à 350 exemplaires.

Directeur de publication : le Président **Bruno BELLANGER**

Abonnement pour 24 numéros : 15 150 F T.T.C (Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans autorisation expresse du Conseil des Entreprises).

**Le CONSEIL DES ENTREPRISES de Polynésie française (www.cepf.pf) est composé des 15 organisations professionnelles suivantes :** Association des Transporteurs Aériens Locaux; Association Tahitienne des Professionnels de l'Audiovisuel, Chambre Syndicale des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics; Chambre Syndicale des commissionnaires en douane, agents de fret et déménageurs de Polynésie française; Comité de Polynésie française de l'Association Française des Banques; Conseil des Professionnels de l'Hôtellerie; Fédération Générale du Commerce (www.fgc.pf); Organisation Professionnelle du Conseil de l'Intérim et de la Formation, Syndicat des activités nautiques TAI MOANA, Syndicat des Agents Maritimes; Syndicat des Employeurs du Secteur de l'Assurance; Syndicat des Industriels de PF (www.sipof.pf); Syndicat Professionnel des Concessionnaires Automobiles; Union des Industriels de la Manutention Portuaire; Union Patronale de Polynésie française.

**Ces organisations patronales regroupent 500 entreprises employant près de 15 000 salariés.**